

Le service clients Orange

Assurance Mobile

N° client : 1613131723
Réf.mail : RACH01869

Pour nous contacter : contact.orange.fr

Bonjour,

Vous avez exprimé le souhait d'adhérer à une option de la gamme Assurance Mobile, les documents suivants vous permettront de choisir l'option qui conviendra à vos besoins et de prendre connaissance de toutes les informations liées à cette offre :

Ci-jointe, la fiche conseil précisant l'option Assurance Mobile recommandée par Orange au regard des informations communiquées par vos soins et des besoins que vous avez exprimés, ainsi que :

- intermédiaires d'assurance
- le document d'information sur le produit d'assurance
- la fiche d'information sur les prix et les garanties du contrat d'assurance
- la notice d'information du contrat d'assurance

Nous vous invitons à lire attentivement ces documents et à les télécharger pour les garder précieusement.

Pour toute adhésion, contactez un conseiller par chat depuis la rubrique Aide et contact de orange.fr ou rendez-vous en boutique ou appelez votre service clients au 3900*.

Merci de votre confiance.

Le service clients Orange

* Le service est gratuit et l'appel est au prix d'une communication normale selon l'offre détenue, ou décompté du forfait. Le temps d'attente avant la mise en relation avec votre conseiller est gratuit depuis les réseaux Orange. Représenté par KONECTA HOLDING FRANCE, SAS au capital de 19 684 929 euros 3 RUE ALBERT DE VATIMESNIL 3-5 LE VATIMESNIL 92300 LEVALLOIS PERRET RCS NANTERRE 831004957, agissant en qualité d'intermédiaire d'assurance à titre accessoire dérogatoire pour le compte d'Orange.

Merci de ne pas répondre à ce courrier électronique. Pour [nous contacter](#). Orange ne vous contactera jamais par téléphone, mail ou SMS, dans le seul but de vous demander votre mot de passe ou votre numéro de carte bancaire. [en savoir plus >](#)

Retrouvez Orange sur

Orange, SA au capital de 10 640 226 396 euros - 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 380 129 866



Fiche conseil pour l'Assurance Mobile Perso

FUTUR ADHÉRENT

Votre numéro de client Orange : 1613131723

Votre ligne Orange :

ASSURANCE CONSEILLÉE

VOTRE BESOIN : Vous trouverez ci-dessous les besoins que vous avez exprimés en termes de garanties et du mobile à assurer au regard de votre situation actuelle, en date du 29 Novembre 2024.

Type d'assurance : Vous souhaitez assurer le téléphone mobile que vous utilisez ou allez utiliser avec votre ligne Orange.

Mobile que vous déclarez utiliser : iPhone iPhone 12 Reconditionné Noir 128 Go Très Bon État

Valeur d'achat du mobile que vous souhaitez assurer * : de 401 à 800€

PRÉSENTATION DES SOLUTIONS : L'Assurance Mobile Perso propose 6 options qui offrent un niveau de couverture identique contre la casse, l'oxydation, le vol, l'utilisation frauduleuse, la panne, la batterie (*dans les conditions et limites fixées par la notice*) de votre téléphone mobile mais avec des plafonds de garantie différents en fonction de la valeur du mobile que vous souhaitez assurer. L'Assurance Mobile Famille offre une couverture contre la casse, l'oxydation, le vol, l'utilisation frauduleuse, la panne, la batterie (*dans les conditions et limites fixées par la notice*) pour les mobiles de votre foyer dans la limite d'un plafond annuel de 3 000€.

OPTION D'ASSURANCE RECOMMANDÉE PAR ORANGE : Compte tenu des éléments communiqués et des besoins que vous avez exprimés au regard de votre situation actuelle, l'option d'assurance recommandée à laquelle nous vous proposons d'adhérer est :

Assurance Mobile Perso 2024 - plafond 800€ (14.99€/mois)

MOTIVATION DE LA SOLUTION : L'option conseillée est celle qui correspond à vos besoins et à la valeur de votre (vos) mobile(s). Nous attirons votre attention sur le fait que si vous choisissez de prendre une option dont le montant est inférieur à celle conseillée, ou qui ne couvre pas l'ensemble de vos besoins, vous risquez de ne pas pouvoir bénéficier d'une réparation de votre (vos) mobile(s) ou d'être indemnisé d'un montant inférieur à la valeur de votre (vos) mobile(s). De la même manière, si vous choisissez de prendre une option dont le montant est supérieur à celle conseillée, vous ne bénéficierez que d'une réparation de votre (vos) mobile(s) ou d'une indemnisation équivalente à la valeur de votre (vos) mobile(s). Pour les garanties casse et oxydation, si la réparation n'est pas possible, nous vous proposons une indemnisation en échange de votre (vos) mobile(s) sinistré(s).

Nous vous invitons à lire attentivement la notice d'information, ainsi que le document d'information du produit d'assurance et la fiche d'information sur le prix et les garanties, avant votre adhésion.

* Valeur d'achat indicative toutes taxes comprises (hors subvention opérateur et toutes remises déduites) du mobile déclaré.

Orange met en œuvre des traitements de données personnelles afin de procéder à une évaluation de l'adéquation et du caractère approprié des produits d'assurance proposés conformément aux réglementations sur la distribution des produits d'assurance. Dans le cadre de la gestion du présent document, vos données sont conservées pendant 3 ans. Ces informations sont destinées aux équipes d'Orange et de ses sous-traitants. Les données collectées sont susceptibles d'être traitées hors de l'Union Européenne. Dans ce cas, Orange prend les dispositions nécessaires avec ses sous-traitants pour garantir un niveau de protection de vos données adéquat et conforme à la réglementation applicable. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez demander la portabilité de ces dernières. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez émettre des directives sur la conservation, la suppression ou la communication de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer vos droits, écrivez à « Orange Service Client - Gestion des données personnelles - 33732 Bordeaux cedex 9 ». Votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données personnelles d'Orange en écrivant à cette même adresse.

L'« Assurance Mobile », constituée de l'offre « Assurance Mobile Perso » et « Assurance Mobile Famille » est un contrat d'assurance collective de dommages n° 4061 souscrit par ORANGE SA, Société Anonyme au capital de 10 640 226 396 € dont le siège social est situé 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Nanterre, immatriculée à l'ORIAS sous le n°13 001 387, auprès de CARDIF – Assurances Risques Divers - SA au capital de 21 602 240 € - 308 896 547 RCS Paris - Numéro ADEME : FR200182_03KLJL Siège social : 1 Boulevard Haussmann 75009 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest 75436 Paris Cedex 09, par l'intermédiaire de Karapass Courtage, Société par actions simplifiée au capital de 8 640 000 euros, 384 681 904 RCS Nanterre, immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 10055055, dont le siège social est situé 93 rue Nationale, 92100 Boulogne Billancourt en qualité de courtier d'assurance. Karapass Courtage a également le statut de Gestionnaire pour la mise en œuvre des garanties.